

Divulgarion	Max. de 40 points
<p>Abrégé (Résumé concis de l'invention, langage ne concernant pas la revendication)</p>	2,5
<p>Titre (Identification de l'invention) p. ex. Méthode et appareil de récolte de la tourbe</p>	1,0
<p>Domaine de l'invention (domaine général et domaine particulier) p. ex. La présente invention est liée à une méthode et à un appareil de récolte de la tourbe. En particulier, la présente invention est liée à une méthode assistée par aspiration pour récolter la tourbe où une hauteur optimale des têtes d'aspiration est maintenue.</p>	1,0
<p>Antécédents Le brevet USX,XXX,001 porte sur un dispositif de récolte de la tourbe par aspiration muni de plusieurs têtes d'aspiration disposées de façon à récolter un andin combiné d'une tourbière au fur et à mesure que le dispositif de récolte avance. L'entrée de chacune des têtes d'aspiration peut être orientée de plusieurs façons, y compris vers l'arrière, vers l'avant et vers le bas, par rapport au dispositif de récolte qui avance. La vitesse d'aspiration ou d'avancement peut être réglée pour ajuster la profondeur de récolte, c.-à-d. en fonction de l'humidité de la tourbe.</p> <p>Le brevet USX,XXX,002 divulgue un dispositif de récolte de tomates pouvant être utilisé pour couper les tiges de plants de tomates non tuteurés. Pour éviter de détruire le paillis de plastique dans lequel les tomates sont plantées, et les tomates elles-mêmes, plutôt que de couper les tiges sous le sol comme dans le cas des dispositifs de récolte classiques, les plants sont soulevés par un dispositif de levage pour exposer les tiges à un dispositif de coupe, qui coupe les tiges légèrement au-dessus du sol. Les plants coupés sont ensuite transportés au-dessus du dispositif de récolte au fur et à mesure qu'il avance, et ils peuvent être déposés dans le champ derrière le dispositif de récolte pour être ramassés plus tard. Afin de garder le dispositif de levage et le dispositif de coupe à une hauteur optimale pour le soulèvement et la coupe malgré les modifications du niveau de la planche de culture par rapport aux raies, un dispositif de réglage automatique de la hauteur est fourni. Le dispositif de réglage automatique de la hauteur comprend un patin qui est traîné sur le sol derrière le dispositif de levage et le dispositif de coupe, et qui est biaisé vers le bas. Le patin actionne un interrupteur qui est relié à un dispositif de réglage de la hauteur télescopique et hydraulique du châssis. Lorsque le niveau de la planche de culture change par rapport au châssis du dispositif de récolte, le patin se soulève et s'abaisse en conséquence et fait en sorte que le dispositif de réglage de la hauteur télescopique et hydraulique du châssis se déploie ou se rétracte pour régler la hauteur du châssis de façon à maintenir une hauteur de coupe et de soulèvement optimale.</p>	9,0

<p>Réf. 3 – L'appareil et la méthode visent à diminuer les problèmes associés aux appareils de récolte de la tourbe à aspiration seulement. De tels problèmes comprennent, par exemple, un mauvais contrôle de l'aspiration qui entraîne la contamination de la tourbe sèche souhaitée par la tourbe humide, et la restriction de l'utilisation optimale sur les terrains plats et non accidentés. L'appareil y arrive à l'aide d'une soufflante et de canalisations de transport d'air pour désolidariser la surface sèche de la tourbe, et sépare la tourbe sèche de la tourbe humide située en dessous. Lorsque la tourbe sèche désolidarisée entre dans l'une des canalisations de transport d'air, elle voyage vers un bac de collecte où la vitesse de l'air chute, et la tourbe sèche tombe dans le bac.</p>	
<p>Résumé (saisie de la solution/l'invention et de la phraséologie des revendications)</p>	2,5
<p>Brève description des dessins (vue adéquate, description et pertinence de chaque dessin pertinent)</p>	2,0
<p>Description détaillée (La description doit détailler davantage le ou les points de l'invention, y compris l'objet donné dans les revendications dépendantes, la description de la structure, la description du fonctionnement; les réalisations alternatives doivent aussi faire l'objet d'une discussion, y compris les réalisations allant de larges à étroites, la référence adéquate aux dessins, les nombres de référence ajoutés, le soutien au langage de la revendication.)</p>	22,0

Revendication de méthode indépendante	Max. de 22 points
<p>Une méthode de récolte de la tourbe qui comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> - régler une entrée de tête d'aspiration de collecte de la tourbe à une hauteur de collecte optimale au-dessus de la tourbe à récolter; - avancer ladite entrée de tête d'aspiration au-dessus de la tourbe à récolter en recueillant la tourbe par ladite entrée; et - pendant ledit avancement : <ul style="list-style-type: none"> - détecter des changements dans un contour de la tourbe à récolter; et - régler une position verticale de ladite entrée de tête d'aspiration en réponse aux changements de contour détectés pour maintenir ladite entrée à la hauteur optimale. 	17,0
Forme générale, y compris l'utilisation d'un langage non-limitatif	5,0
Déductions supplémentaires pour langage limitatif	

Revendications dépendantes (méthode) – N'importe quelles 4 revendications	Max. de 8 points
<p>- disposer de nombreuses entrées de tête d'aspiration de collecte de tourbe côte à côte et substantiellement à angles droits par rapport à une direction d'avancement, régler indépendamment chacune desdites nombreuses entrées de tête d'aspiration de collecte de tourbe pour être à une hauteur de collecte de tourbe optimale au-dessus de la tourbe à récolter par chacune desdites entrées, avance lesdites nombreuses entrées de tête d'aspiration au-dessus de la tourbe à récolter en recueillant la tourbe par</p>	

<p>lesdites entrées, et, pendant ledit avancement, détecter les changements dans le contour de la tourbe à récolter devant chacune desdites entrées et régler indépendamment une position verticale desdites entrées en réponse aux changements de contour détectés pour maintenir chacune desdites entrées de tête d'aspiration à sa hauteur optimale.</p> <p>-où ladite hauteur de collecte optimale de la tourbe varie entre 5 et 15 centimètres.</p> <p>-où ledit réglage de l'entrée de tête d'aspiration servant à la collecte de la tourbe comprend déterminer le type de tourbe à récolter; ladite hauteur de collecte optimale variant en fonction de ladite sorte de tourbe.</p> <p>-comprend aussi mesurer un taux d'humidité de la tourbe à récolter, et où ladite hauteur de collecte optimale de la tourbe varie en fonction dudit taux d'humidité mesuré.</p>	
--	--

Revendication d'appareil de type indépendant	Max. de 22 points
<p>Un appareil permettant de récolter la tourbe et comprenant :</p> <ul style="list-style-type: none"> -un réservoir de collecte de la tourbe; -au moins une tête d'aspiration comprenant une entrée de collecte de la tourbe; -un ensemble de canalisations inter-reliant ladite au moins une tête d'aspiration audit réservoir de collecte de la tourbe; -un moyen d'aspiration pour produire une pression réduite entre ledit réservoir de collecte de la tourbe et ladite au moins une entrée de collecte de la tourbe de façon à ce que, lorsque ladite au moins une entrée est avancée au-dessus de la tourbe à récolter, la tourbe est entraînée dans ledit réservoir par le biais de ladite au moins une entrée et dudit ensemble de canalisations; -un moyen de détection permettant de détecter les changements dans un contour de la tourbe à récolter par ladite au moins une tête d'aspiration; et -un moyen de réglage pour déplacer ladite au moins une tête d'aspiration verticalement en réponse audit changement détecté de façon à ce que ladite au moins une entrée soit maintenue à une hauteur optimale au-dessus de la tourbe à récolter. 	17,0
Forme générale, y compris l'utilisation d'un langage non-limitatif	5,0
Déductions supplémentaires pour langage limitatif	

Revendications dépendantes (appareil) – N'importe quelles 4 revendications	Max. de 8 points
<p>-où ledit moyen de détection comprend un arbre généralement horizontal monté à rotation devant chaque tête d'aspiration et de nombreuses barres de détection rigides fixées audit arbre à des emplacements distancés les uns des autres le long de celui-ci, et s'étendant vers le bas, et un moyen sur ledit arbre permettant à celui-ci de se joindre de façon réglable audit moyen de fixation pour que lesdites barres touchent à peine au sol lorsque lesdites entrées sont à ladite hauteur optimale, et une pièce fixée audit arbre et se prolongeant radialement à partir de là et une paire de détecteurs fixés par rapport audit arbre et se trouvant d'un côté ou de l'autre de ladite pièce,</p>	

<p>ladite pièce située entre lesdits détecteurs lorsque ladite entrée est à ladite hauteur optimale, et pouvant se déplacer vers l'un ou l'autre des détecteurs lorsque ledit arbre pivote grâce auxdites barres de détection réagissant à un changement de contour.</p> <p>-ladite pièce est une pièce en métal et lesdits détecteurs sont des détecteurs électromagnétiques.</p> <p>-comprenant un grand nombre desdites têtes d'aspiration disposées côte à côte, où chacune desdites entrées est maintenue à sa hauteur optimale indépendamment des autres.</p> <p>-où ledit moyen de réglage comprend des dispositifs d'actionnement verticaux respectifs, chacun ayant une structure actionnée par piston fixée solidairement à une desdites au moins une tête d'aspiration correspondante et adaptée pour se déplacer verticalement par rapport à un châssis de soutien mobile par le biais de l'enclenchement coopératif de cela avec une structure de soutien correspondante orientée verticalement et fixement sur ledit châssis de soutien.</p> <p>-où ledit enclenchement coopératif est fourni par le biais d'au moins deux roues séparées verticalement disposées de façon à fonctionner verticalement dans un canal ayant une forme correspondante.</p>	
--	--